

STAGES DE FORMATION MONITEURS 2010

Le centre de voile VALENTIN est titulaire du label "Ecole Française de voile" délivré par la Fédération Française de voile.

Elle est habilitée par le Comité Régional de Formation de la F.F.V. pour former des moniteurs sur dériveur, planche à voile, catamaran, habitable et délivrer la qualification de moniteur fédéral.

La cursus de formation du moniteur FF Voilé a changé dernièrement.

Les étapes de la formation

1. Effectuer une période d'aide moniteur

Conditions d'accès pour être aide moniteur:

- Avoir 16 ans
- Etre licencié à la FFVoile
- Etre titulaire du niveau 4 FFVoile du Passeport Voile
- Etre titulaire du permis moteur

Durée minimum de 2 à 3 semaines.

Contenu :durant des semaines d'aide moniteur(trice) vous alternerez les périodes d'animation de séance aux cotés d'un moniteur de voile diplômé et de périodes de formation à l' **UC1** (Sécuriser le contexte de la pratique) et **UC2** (Favoriser le développement d'attitudes préventives chez les pratiquants)

2. Avoir un niveau technique 5 FFVoile

Ce stage permet d'atteindre, en une ou plusieurs fois, le niveau requis pour préparer un monitorat de voile mais peut aussi être suivi sans autre objectif que de se perfectionner. La navigation est intensive et le stage passe aussi par un apprentissage de la théorie de la navigation.

Niveau d'entrée : le niveau 4 (bleu) doit être validé en totalité

Conditions d'accès :

- Être licencié à la FFVoile
- Être titulaire du niveau 4 FFVoile du Passeport Voile

Durée : 5 jours, 40 heures.

La validation du niveau 5 est liée à la réussite des évaluations successives en cours et en fin de stage effectuées par les formateurs.

3. FORMATION PEDAGOGIQUE

Conditions d'accès :

- Licence FFVoile en cours de validité
- Niveau 5 FFVoile du Passeport Voile
- Attestation de natation (100 mètres) et passage sous un obstacle en surface de 1 mètre de long
- Certificat de conduite d'un bateau de plaisance à moteur (possibilité de le passer sur place)
- Formation sur la conduite à tenir face à un accidenté (ou attestation AFPS)

3 domaines :

SECURITE
ANIMATION
ENSEIGNEMENT

et 6 unités de compétences :

- **UC1 :** Sécuriser le contexte de la pratique
- **UC2 :** Favoriser le développement d'attitudes préventives chez les pratiquants.
- **UC3 :** Permettre un temps de pratique maximal
- **UC4 :** Entretenir l'engagement des pratiquants.

- **UC5** : Intervenir pour accélérer les progrès des pratiquants.
- **UC6** : Evaluer le niveau d'autonomie des pratiquants.

Pouvant être organisé en plusieurs périodes de formation, le programme des formations proposé ne mentionne pas de dates précises (se renseigner).

(prendre contact pour les modalités pratiques)

Durée : 3 à 4 semaines soit 160 heures

4. CERTIFICATION.

- Attestation de fin de cycle valable 4 mois
- Délivrance du diplôme, aux 18 ans du candidat, par un jury régional

Toutes les UCT et UCC pour être validées, doivent être effectuées sous la responsabilité de personnes habilitées par le Comité Régional de Formation de la FFV.

Le Planning de formation 2010

La possession d'une licence fédérale est obligatoire dès le début de la formation.

Son coût : 30€ pour les - de 18 ans et 60 € pour les adultes.

Possibilité de la prendre sur place (prévoir certificat médical de non contre indication à la pratique).

Aide moniteur	Vacances de Avril et Juillet Aout	Bénévole. Possibilité hébergement. Constitution d'une bourse de formation pour financer le reste de la formation
Niveau technique 5 FFVoile	19 au 23 Avril 28 Juin au 2 Juillet	160 € la semaine Possibilité repas et hébergement (se renseigner)
Formation pédagogique UC1 à UC 6	Durant vacances Avril Juin Juillet et Aout Uc1-2 : 5au18/07----	160 € la semaine Possibilité repas et

	21/7au1/8---- 2au15/8 ;16au29/8 UC3.4.5.6 : 5/7au1/8 ; 2au29/8	hébergement (se renseigner)

CONDITIONS d'inscription :

- Nous contacter pour recevoir bon d'inscription
- Renvoyer le bon d'inscription dûment rempli accompagné de 30 % d'acompte

A noter que l'école de voile accorde des conditions préférentielles (bourse de formation) aux futurs moniteurs s'engageant à devenir moniteur de voile au sein de l'école de voile (se renseigner).

Centre de voile VALENTIN 44740 BATZ SUR MER
tél 02 40 23 85 28 fax 02 40 23 74 59
Siège social : VACANCES POUR TOUS Ligue de l'enseignement
21 rue St FARGEAU 75020 PARIS
Association LOI 1901 Agrément tourisme 68008
Agréée JEUNESSE ET SPORT ET000512 Labellisée ECOLE FRANCAISE DE VOILE de la F.F.V.
Centre de formation voile de la Ligue de voile des Pays de Loire

valentin@laligue.org

www.ecoledevoilevalentin.fr